

Fléchettes

Lieu de pratique : Parc des Epoux Rosenberg, Rue Marx Dormoy, 59113 Seclin

Le présent règlement a été défini par le Comité d'Organisation des 11e Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise. Toute situation ou tout cas non prévu par le présent règlement sera arbitré par le Comité d'organisation.

Article 1 : Cadre général

La compétition de fléchettes est organisée dans le cadre du règlement général des Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise (JNSE) sous l'égide de la Fédération Française du Sport d'Entreprise (FFSE).

Article 2 : Définition des catégories

Pas de distinction d'âge : catégorie **Open** (ouverte à toutes et tous sans limite d'âge)

Catégories de sexe :

- Femmes
- Hommes

Article 3 : Epreuves proposées

Pour cette discipline, qui se pratique en catégorie **Open**, trois tournois distincts sont proposés en **individuel** et en **équipe** :

- Un tournoi masculin
- Un tournoi féminin
- Un tournoi mixte

Article 4 : Composition des équipes

Une équipe se compose de **4 joueurs minimum**. Elle est composée que d'hommes, que de femmes, ou est mixte.

Article 5 : Format de la compétition et déroulement des épreuves

Format individuel

- Tournoi en double élimination.
- Mode de jeu : 501 master out, au meilleur des 3 manches.
- Le joueur remportant le plus de manches gagne le match.
- Le forfait est acté après 15 minutes d'absence.

Format par équipes

Chaque rencontre comporte 6 matchs (4 simples + 2 doubles).

1. Simple 1
2. Simple 2
3. Double 1
4. Simple 3

- 5. Simple 4
- 6. Double 2

Les règles de jeu appliquées sont :

- 501 flying start,
- Double exit.

Phases qualificatives :

- Matches au meilleur des 3 manches.

Phases finales :

- Matches au meilleur des 5 manches.

Le tournoi par équipes suit le système ABC / Coupe, permettant d'équilibrer les niveaux entre les équipes participantes.

Toutes les équipes doivent être sur place 30 minutes avant le début de leur premier match. Les horaires détaillés seront publiés quelques jours avant les JNSE.

Article 6 : Classements et récompenses

Classement individuel

- Séparé **hommes / femmes**.
- Basé sur les résultats des phases finales.
- Le vainqueur est celui qui gagne le match final (au meilleur des manches).

Classement par équipes

- Commun à toutes les équipes, quel que soit leur composition.
- Déterminé par le **nombre de victoires**.
- En cas d'égalité :
 1. Différence de manches ;
 2. Match décisif.

Les trois meilleurs joueurs ou équipes par catégorie sont récompensés selon les modalités du règlement général des JNSE.

Article 7 : Équipements et matériel

Les matchs se disputent sur des cibles traditionnelles homologuées FFD (Fédération Française de Darts).

Les **fléchettes** doivent être conformes aux standards de sécurité de la FFD avec des pointes métalliques, **un poids total maximal de 50 grammes**, et une longueur totale n'excédant pas **30 centimètres**. Le matériel (**cibles, marquage, tableaux**) est fourni par l'organisation.

Sont interdits :

- Les fléchettes non réglementaires (plastique, magnétique, ou à bout altéré),
- Tout appareil électronique non autorisé (compteurs externes, téléphones).

Chaque joueur est responsable du bon usage de son matériel et du respect des règles de sécurité, notamment :

- Attendre que toutes les fléchettes d'un tour soient retirées avant de s'approcher de la cible,
- Ne pas se placer devant la ligne de tir d'autrui,
- Ne pas échanger de matériel sans autorisation de l'arbitre.

Article 8 : Règles de jeu et arbitrage

Chaque partie individuelle est jouée avec un **arbitre issu du groupe** (le non-joueur).

Sauf indication contraire, les règles de la Fédération Française de Darts s'appliquent.

Article 9 : Sécurité et comportement

Les participants doivent avoir une attitude respectueuse, calme et sécurisée.

Tout comportement dangereux ou contraire à l'esprit du sport d'entreprise peut entraîner :

- L'arrêt d'une rencontre,
- La perte d'un match,
- Sanctions disciplinaires

Article 10 : Annexes et informations complémentaires

Le planning détaillé des rencontres sera publié quelques jours avant le début de la compétition.

LILLE MÉTROPOLE

13 AU 17 MAI 2026